

CNDD-FDD

DECLARATION No 03 /2005/ DU PARTI CNDD-FDD DU 15 AVRIL 2005.

LE PARTI CNDD-FDD DEMANDE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET AU PRESIDENT DE LA CENI DE PUBLIER LE CALENDRIER ELECTORAL SANS DELAI.

- Considérant l'état d'avancement du processus de paix au Burundi;
- Considérant la déclaration de son Excellence Yoweri MUSEVENI, Président de la République de l'Ouganda et Président de l'Initiative Régional pour la paix au Burundi en rapport avec l'organisation des élections après sa rencontre avec Paul NGARAMBE, Président de la CENI, le 16 Mars 2005 à Kampala;
- Considérant le comportement indigne de certains responsables du Gouvernement de Transition dirigé par NDAYIZEYE Domitien qui consiste à piller et à dilapider le patrimoine de l'Etat, comportement qui n'inspire pas confiance à la Communauté Internationale et qui conduit le Peuple Burundais dans une misère sans précédent;
- Considérant le silence douteux du Président NDAYIZEYE qui n'entend pas se prononcer sur le calendrier électoral;
- Considérant le manque de volonté du Président Domitien NDAYIZEYE pour la mise en application intégrale de l'Accord Global de Cessez-le-feu en ce qui concerne la nomination des membres de l'Etat-Major des FDN, la mise en place d'un Etat-Major Intégré du Service National des Renseignements et la nomination des dirigeants des sociétés para-étatiques conformément à l'Accord Global de Cessez-le-feu;
- Considérant l'attitude de certains responsables administratifs issus du parti FRODEBU qui consiste à intimider les membres des autres formations politiques en recourant à l'emprisonnement et au licenciement. L'exemple le plus frappant est celui du Gouverneur de la province Kayanza, NKURUNZIZA Edouard, et des autres administratifs qui comptent sur leur relation avec le Président de la République et le soutien qu'il leur accorde;
- Considérant que la CENI ne semble pas être pressée dans sa mission d'organiser les élections qui doteraient le Burundi des Institutions démocratiques stables, et que tout semble confirmer que cette situation est imputable à l'influence que le Président de la République exerce sur le Président de cette Commission;
- Considérant que la CENI tarde à publier le calendrier électoral sans aucune raison convaincante;


Il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit contraint en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression, (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Préambule, Paragraphe 3).



Le Parti CNDD-FDD constate ce qui suit:

1. Le Président NDAYIZEYE Domitien manifeste peu d'intérêt dans l'organisation des élections qui conduiraient les Burundais à la démocratie. Une telle attitude se manifeste depuis les pourparlers de Juillet 2004 organisés à Pretoria en Afrique du Sud et qui avaient pour objectif le respect des délais impartis au Gouvernement de Transition;
2. Le Président NDAYIZEYE tente de distraire les Burundais et la Communauté Internationale en cherchant à créer la confusion dans le pays en vue de trouver un prétexte pour retarder les élections;
3. C'est très étonnant que le Président de la République, Domitien NDAYIZEYE, ne se soucie pas de nommer le Ministre de l'Intérieur alors que le Parti CNDD-FDD lui a fait parvenir depuis longtemps le nom de la personne désignée à cet effet;
4. La situation économique du pays est au plus bas niveau, et si rien n'est fait, la population en sera encore plus misérable car les recettes de l'Etat servent à alimenter les comptes de quelques individus qui n'ont d'autres soucis que leurs intérêts propres;
5. Au moment où les personnes intègres décrient le pillage et la mauvaise gestion du bien public, le Président NDAYIZEYE ne lève pas le petit doigt pour punir les coupables. Il s'agit d'une complicité regrettable qui consiste à protéger ces criminels économiques;
6. La lenteur flagrante de la CENI est un signe évident du manque d'indépendance que lui confère la Loi, mais aussi d'une certaine influence et pression externe dont la Commission fait l'objet. Ainsi le parti CNDD-FDD et le Peuple burundais sont amenés à douter de la capacité de Monsieur Paul NGARAMBE à organiser les élections en toute indépendance et faire respecter le verdict populaire;
7. L'intolérance du Parti FRODEBU envers les membres des autres sensibilités politiques est un comportement indigne dans un pays qui prépare son entrée triomphale en démocratie; tant il est vrai que la liberté d'opinion pour un peuple est et reste un des droits que lui confère la Déclaration universelle des droits de la personne humaine.

De ce qui précède, le Parti CNDD-FDD demande :

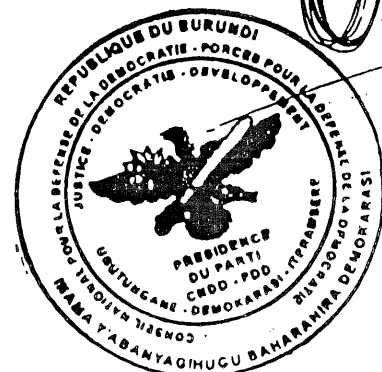
1. Que le Président NDAYIZEYE respecte la mise en application du contenu des différents Accords de Paix et de Cessez-le-feu tout en gardant à l'esprit que la prolongation de la période de Transition touche à sa fin. C'est d'ailleurs la recommandation de l'Initiative Régionale de paix pour le Burundi présidé par Son Excellence le Président Yoweri Kaguta MUSEVENI et du Premier Ministre Belge, Guy VERHOFSTADT.
 2. Que le président de la République ne reste pas insensible sur la question cruciale concernant le pillage et la dilapidation des recettes de l'Etat en ce moment où ici et là dans le pays des Burundais ne cessent d'enterrer les leurs à cause de la famine qui sévit dans différents coins du pays.
 3. Que le président NDAYIZEYE cesse de tergiverser sur l'organisation des élections en vue, mais qu'il donne plutôt une position rassurante en la matière
- 

4. Qu'endéans trois jours, le Président de la République ait nommé le Ministre de l'Intérieur.
5. Qu'endéans trois jours, le Président de la République ait limogé le Gouverneur de la Province Kayanza, car les visées de ce dernier sont celles de saboter le processus de paix au Burundi.
6. Que le Président de la République mette en place dans un délai ne dépassant pas sept jours les membres de l'Etat-Major Général des FDN, l'Etat-Major Intégré du Service National des Renseignements ainsi que les dirigeants des sociétés para-étatiques conformément aux dispositions de l'Accord Global de Cessez-le-feu.
7. Que l'intolérance sur base des convictions politiques soit bannie dans la société burundaise et que seuls les programmes appréciés par la population départagent les concurrents.
8. Que les membres de la CENI doublent d'efforts, manifestent une volonté réelle d'organiser les élections et communiquent sans délais le calendrier des élections.
9. Que la chronologie des élections soit la suivante :
 1. Les élections des conseillers communaux ainsi que celles des représentants du peuple. Ces deux scrutins peuvent être organisés le même jour afin de minimiser les dépenses et rattraper le retard ;
 2. Les élections des Sénateurs ;
 3. Les élections Présidentielles;
 4. Les élections des conseillers de collines. Ces élections demandent beaucoup des moyens et beaucoup de temps de préparation, mais puisqu'elles n'influencent pas les élections citées ci-dessus, elles peuvent avoir lieu après les autres élections.
10. Que le Président de l'Initiative Régional pour le retour de la paix au Burundi ainsi que le Médiateur dans le Conflits Burundais fassent pression à la CENI pour que celle-ci organise convenablement les élections et dans les meilleurs délai. L'Initiative Régionale pour le retour de la paix au Burundi devrait se réunir très rapidement en vue de prendre des mesures qui s'imposent pour permettre au processus de paix au Burundi d'aboutir aussitôt.

Pour le Parti CNDD-FDD,

Pierre NKURUNZIZA

Président



Handwritten signature and date:
 [Signature]
 15. 4. 200